

VB FER

Peinture laque antirouille



DEFINITION / DESTINATION

Peinture laque glycérophtalique renforcée uréthane assurant le double rôle de primaire et de finition.

S'applique en intérieur et extérieur sur les surfaces métalliques (fer et métaux ferreux) en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

PROPRIETES :

- Primaire et finition antirouille
- Aspect brillant
- Haute adhérence
- Excellent tendu
- Très bonne résistance aux intempéries
- Grande dureté et souplesse

CARACTERISTIQUES

Conforme à la directive COV 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient maximum 495 g/l COV..

FAMILLE	AFNOR NF T 36-005 : Famille I classe 4a
COMPOSANTS LIANT	Résine glycérophtalique, renforcée uréthane.
DENSITE à 20°	1,25 kg/dm ³
VISCOSITE à 20° C	95 ku
EXTRAIT SEC EN POIDS	73 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	58 %
DILUTION	Brosse et rouleau : diluer de 0 à 5 % avec du White Spirit. Pistolet : diluer de 8 à 10 % avec du White Spirit. Airless : sans dilution.
SECHAGE (+ 20° C et 65 % d'humidité relative)	Hors poussières : 3 heures. Sec : 8 heures. Recouvrable : 12 heures.
ASPECT	Brillant
RENDEMENT MOYEN	8 à 10 m ² /l pour une épaisseur sèche de 40 microns
COULEUR	Blanc Bases DEEP / TR
CONDITIONNEMENT	1 L – 2,5 L – 10 L

MISE EN OEUVRE

Elle devra être conforme au DTU 59.1.en vigueur.

PREPARATION DES SUPPORTS	Bien mélanger le produit avant son application. Le fond doit être sec, propre et non gras. Les supports métalliques neufs seront soigneusement dégraissés. Sur anciens supports, éliminer la rouille par brossage soigné pour revenir à une surface saine qui sera de préférence protégée par un primaire antirouille pour des performances optimales.
CONDITIONS CLIMATIQUES	En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et supérieure à 30°C. Ne pas appliquer par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
NOMBRE DE COUCHES	Sur revêtement neuf, appliquer 3 couches de 40 microns secs chacune. Sur ancien revêtement, retoucher les parties rouillées et appliquer 2 couches de 40 microns secs chacune.
MATERIEL D'APPLICATION	Brosse, rouleau, pistolet, airless
NETTOYAGE	White Spirit
PRECAUTIONS	 <p>Liquide et vapeurs inflammables. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>Contient du 2-BUTANONE-OXIME. Peut produire une réaction allergique</p> <p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.</p>
CONSERVATION	24 mois en emballage fermé d'origine. Après ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.

ENVIRONNEMENT



En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Elimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur. CED : 080111*.

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

DECHETS

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur.

Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux..